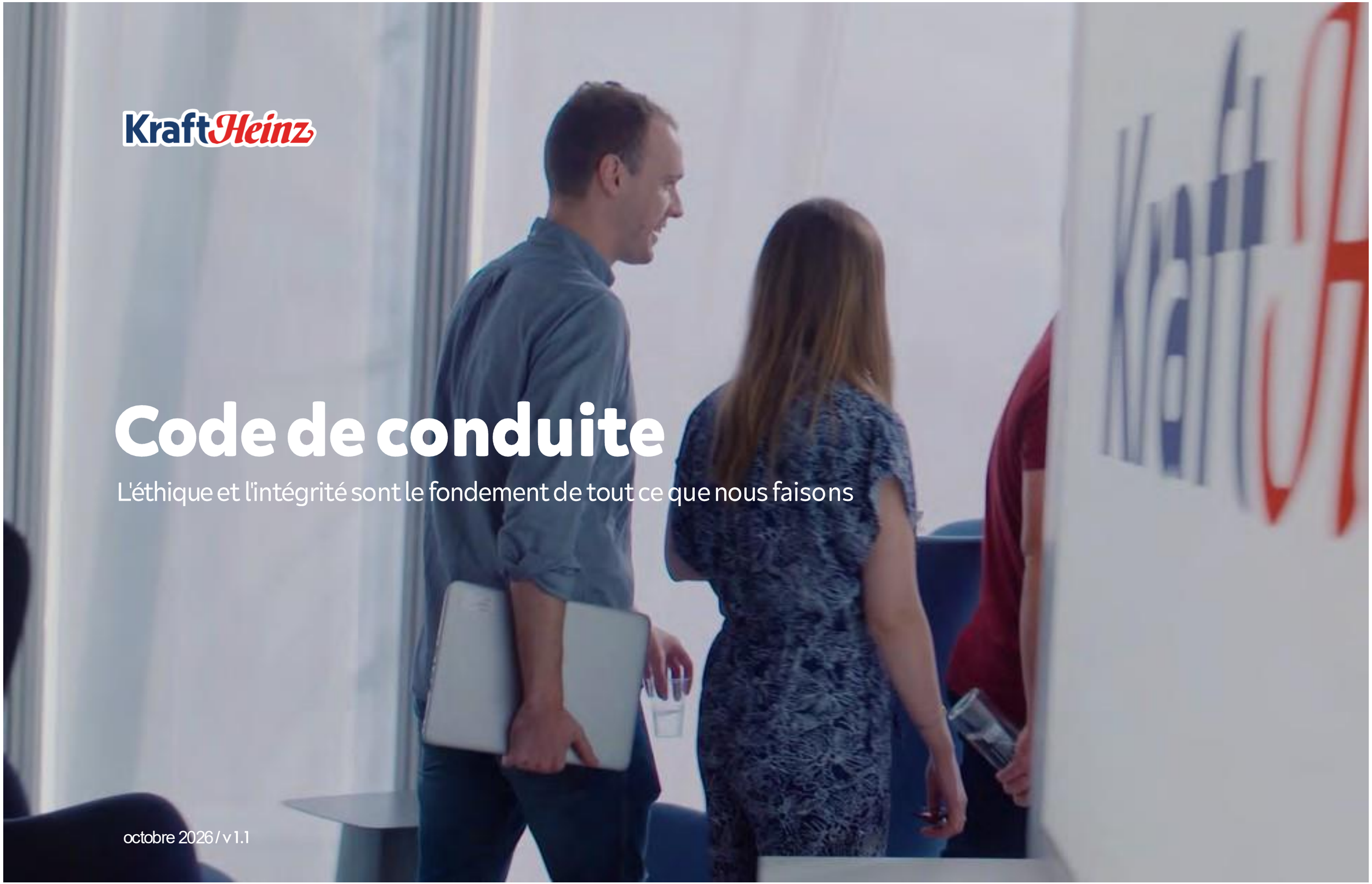

Code de conduite

L'éthique et l'intégrité sont le fondement de tout ce que nous faisons

octobre 2026 / v 1.1

TABLE DES MATIÈRES

Une lettre de notre PDG 3
Notre objectif, notre vision, nos valeurs et nos principes de leadership 4
Introduction..... 10
Nous faisons ce qui est juste sur le lieu de travail 15
Nous faisons ce qui est juste sur le marché..... 20
Nous faisons ce qui este juste dans nos relations commerciales 25
Nous sommes une belle entreprise citoyenne 37
Assistance téléphonique Éthique de Kraft Heinz.....40

Un message de Steve

Bonjour à l'équipe –

Alors que nous nous attachons à ramener Kraft Heinz sur la voie d'une croissance durable et rentable, il est tout aussi important que nous obtenions des résultats en agissant de façon appropriée : avec honnêteté et intégrité.

Notre **Code de conduite mondial** est un engagement visant à agir de manière responsable envers nos parties prenantes, les communautés que nous servons et nos collègues chez Kraft Heinz. Chaque année, chacun(e) d'entre nous est tenu(e) de confirmer avoir lu ce Code et s'engage à le respecter.

Le **Code de conduite mondial** régit l'ensemble de nos activités au quotidien. Notre examen et notre adhésion au Code reflètent la responsabilité qui incombe à chacun(e) d'entre nous, non seulement en ce qui concerne les résultats que nous obtenons, mais aussi quant à la MANIÈRE dont nous les obtenons. Nous ne prenons jamais de raccourcis, nous ne contournons pas les règles – et nous n'obtenons des résultats qu'en agissant de la bonne manière.

Chez Kraft Heinz, nous vivons à l'heure actuelle une période de véritable transformation et les enjeux sont considérables. C'est en agissant de la bonne manière que nous réussirons ensemble, aujourd'hui et à l'avenir.

Steve
Président-Directeur Général

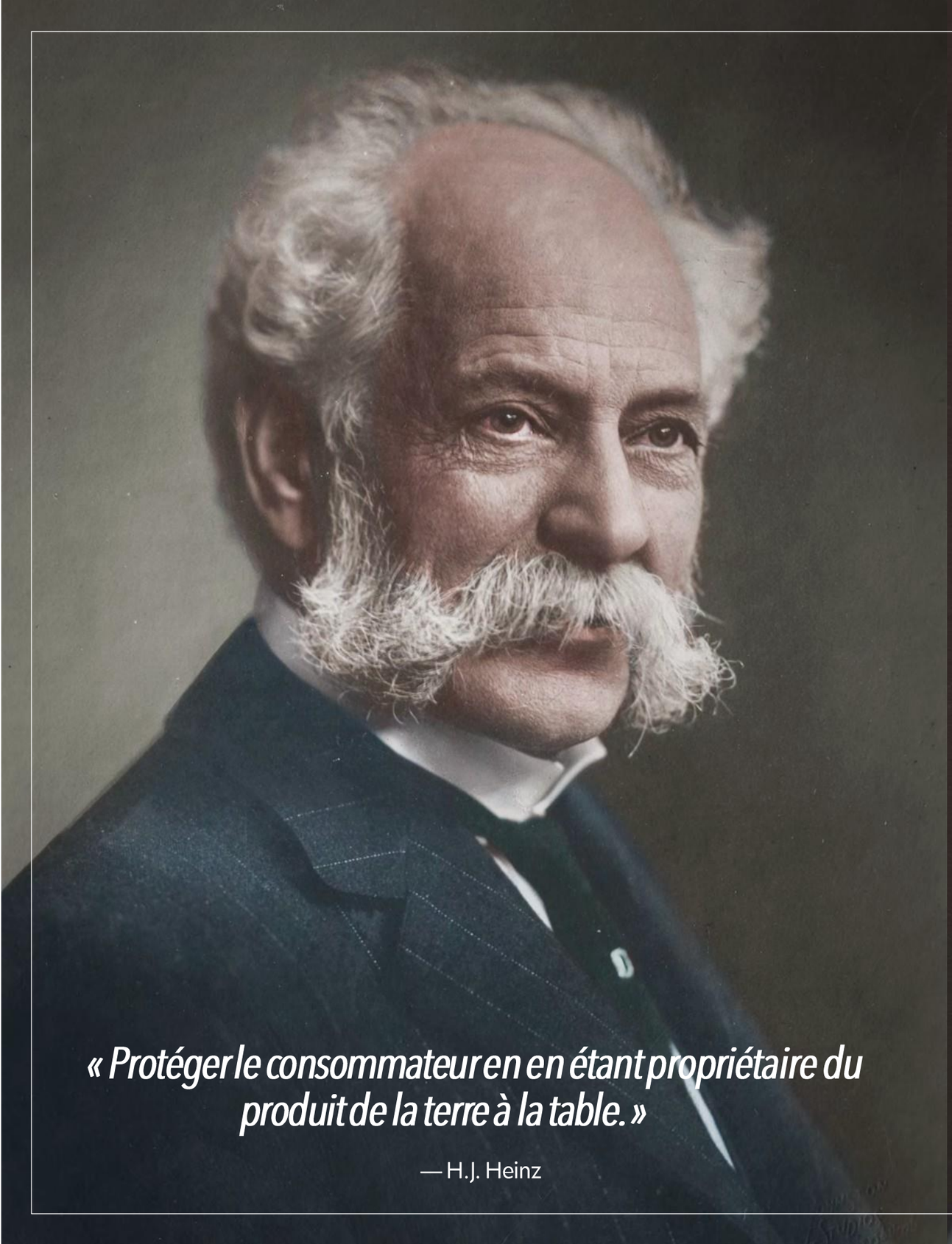

« Protéger le consommateur en en étant propriétaire du produit de la terre à la table. »

— H.J. Heinz

« Ce que nous nous engageons à accomplir, nous le réalisons. »

— J.L. Kraft

Notre objectif, notre vision, nos valeurs & nos principes de Leadership

Nous écrivons le prochain chapitre de notre histoire chez Kraft Heinz. Tout comme une boussonous guide et nous éclaire, notre Objectif, notre Vision, nos Valeurs et nos Principes de leadership tracent notre voie collective. Ils définissent et établissent notre nouvelle orientation, servant « d'étoile du nord » pour l'Entreprise. Les consommateurs sont au centre de tout ce que nous faisons, de la qualité de nos marques mondiales emblématiques à notre engagement envers les communautés dans lesquelles nous vivons, travaillons et exerçons nos activités. Ils rappellent à nos employés, tant individuellement qu'en équipe, pourquoi le travail que nous faisons chaque jour est important.

Notre Objectif

Notre Objectif est un appel à l'action inspirant, c'est cela notre raison d'exister. Cela nous rappelle, jour après jour, pourquoi nous sommes ici. Après tout, nous sommes une entreprise de produits alimentaires et de boissons, dont les produits et les marques suscitent la joie, rassemblent les gens et créent des moments mémorables pour les personnes du monde entier. Avec dévouement et passion, nous offrons aux consommateurs et à leurs familles des produits qu'ils connaissent, aiment et en lesquels ils ont confiance. Tout simplement, nous aidons à nourrir le monde, et nous le faisons délicieusement.

Notre Vision

Notre vision est une simple déclaration interne de ce que nous aspirons à faire. Il indique la voie que nous voulons prendre en tant qu'Entreprise et ce que nous prévoyons d'accomplir dans les années à venir. Elle guide notre ambition et sous-tend le concept de croissance. Nous avons l'intention de croître de manière constante, tant au niveau de notre chiffre d'affaires que de nos résultats nets. Nous le ferons de manière durable, en assurant une croissance financière d'une année à l'autre, tout en le faisant de la bonne manière en prenant soin de l'environnement et des communautés où nous vivons et travaillons.

En satisfaisant les consommateurs, en les rendant heureux en anticipant et en répondant à ce dont ils ont besoin, à ce qu'ils veulent et désirent en matière de saveur et de goût - nous renforcerons la valeur de la marque et la fidélité de nos consommateurs. Et lorsque davantage de consommateurs ressentiront cela, nous serons en mesure d'augmenter la pénétration et le volume de notre marque. Et nous prévoyons de le faire à l'échelle mondiale, en étendant la portée de nos produits dans le monde entier et dans nos Zones.

KraftHeinz

OUR VISION:

To sustainably grow by delighting more consumers globally.

Nous sommes dévoués au consommateur.

Nous sommes une entreprise de passionnés de cuisine et nos marques occupent une place unique dans le cœur et le foyer de nos consommateurs. Nous travaillons tous les jours pour gagner leur fidélité et leur amour. Nos consommateurs sont au centre de tout ce que nous faisons, et nous construisons une culture de créativité pour anticiper et répondre à leurs besoins futurs, en offrant des aliments appétissants à travers nos marques. Les temps et les goûts peuvent changer, mais les valeurs fondamentales qui façonnent qui nous sommes ne le feront jamais.

Nous osons faire mieux chaque jour.

Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue, remettant constamment en question le statu quo. Notre curiosité nous assure d'apprendre et de travailler constamment pour être meilleurs qu'hier. Notre engagement en faveur de l'efficacité nous permet d'investir courageusement dans nos activités et d'alimenter la croissance.

Nous soutenons des personnes formidables.

Nous sommes une méritocratie. Attirer, nourrir et développer les talents est notre priorité absolue. Les personnes formidables ont la vision de voir ce qui doit être fait et le courage de le faire. En tant qu'entreprise, nous ne pouvons être formidable que si nos équipes sont de qualité. Nos collaborateurs font la différence

Nous exigeons la diversité.

Nous sommes inclusifs. Toutes les voix comptent. Nous ne nous contenterons pas d'écouter, mais travaillerons réellement à prendre en compte des points de vue différents. La diversité des parcours et des perspectives nous rend plus forts, plus intéressants, plus innovants.

Nous faisons tout ce qui est juste.

Nous dirigeons avec honnêteté et intégrité. Nous agirons toujours dans le respect de nos clients, partenaires, fournisseurs et des communautés que nous servons. Nous nous soucions activement de notre environnement en créant des produits de haute qualité fabriqués de manière responsable.

Nous sommes responsables.

Nous agissons en tant que propriétaires chaque jour, faisant preuve d'engagement et de foi en notre cause, en prenant des décisions et en traitant cette entreprise comme si elle était la nôtre. Nous assumons la responsabilité de nos actions et de nos résultats, dans le but de construire quelque chose ensemble, bien plus grand que nous-mêmes.

KraftHeinz

Nos Valeurs

Nous marchons vers notre Objectif en vivant nos Valeurs. Ces six croyances fondamentales donnent vie à notre but. Elles constituent notre langage commun, définissent notre culture commune et reflètent la Société que nous voulons devenir chaque jour.

Chacune de nos six valeurs commence par NOUS, est un engagement que nos employés prennent les uns envers les autres et envers les consommateurs du monde entier. Être l'un des leaders mondiaux de l'alimentation et des boissons est un privilège et une énorme responsabilité. Les temps et les goûts peuvent changer, mais les valeurs fondamentales qui façonnent qui nous sommes ne le feront jamais.

Nos Principes de Leadership

Nos Principes de Leadership - Travailler en équipe, Inspirer l'excellence et Naviguer vers notre avenir - nous servent de feuille de route afin d'obtenir des résultats et de mettre en œuvre nos Valeurs. Ces trois Principes sont interconnectés et sont toujours directement en relation les uns avec les autres. Il appartient à tous les employés de Kraft Heinz de développer leurs compétences en matière de leadership, quel que soit l'intitulé de leur poste ou niveau au sein de l'Entreprise. Nous reconnaissons que les leaders forts ne sont pas le fruit du hasard : ils doivent être façonnés afin que nous puissions développer notre activité mondiale, former des personnes et des équipes hautement performantes, et vivre notre Valeur. Nous soutenons des personnes formidables.

KraftHeinz

THIS IS *HOW* WE

WIN

Travailler comme une équipe

- Vivre le « Pouvoir du Nous »
- Agir avec empathie et attention
- Se dynamiser soi-même et les autres

Inspirer l'excellence

- Simplifier le complexe
- Se déplacer avec vitesse et agilité
- Modèle d'apprentissage tout au long de la vie, de curiosité et de créativité

Naviguer dans notre avenir

- Définir la destination
- Développer les gens à leur plein potentiel
- Être courageux face à l'incertitude

INTRODUCTION

Nous faisons ce qui est juste, tous les jours, à chaque fois.

Le Code de conduite de Kraft Heinz, ou le « Code » pour faire court, est notre guide pour nous assurer que nous faisons ce qui est juste chaque jour, que ce soit avec nos clients, nos partenaires commerciaux, nos actionnaires ou nos collègues.

Notre Code est notre point de départ pour nous assurer que nous faisons les choses à la manière de Kraft Heinz. Cependant, ce Code ne peut pas couvrir toutes les situations auxquelles vous pouvez être confronté dans votre travail. Lorsque des situations nouvelles ou inhabituelles surviennent, souvenez-vous du « Pouvoir du Nous », qui est le véritable ingrédient secret de notre succès. Nous comptons tous les uns sur les autres pour faire preuve de bon jugement et être assez humbles pour demander de l'aide lorsque nous ne sommes pas sûrs de la voie à suivre.

À qui s'applique le Code ?

Le Code s'applique à nous tous qui sommes chez Kraft Heinz. Cela inclut tous les employés, les membres du conseil d'administration et les employés occasionnels et contractuels de toutes les filiales de Kraft Heinz à travers le monde. Nous sommes tous responsables les uns envers les autres et nous devons respecter le Code dans toutes nos activités pour Kraft Heinz, que ce soit dans nos bureaux, dans nos usines de fabrication ou lorsque nous interagissons avec nos consommateurs, nos fournisseurs ou nos communautés.

Comment utiliser le Code ?

Le Code de conduite de Kraft Heinz est organisé en 5 grandes catégories pour couvrir les différents risques et comportements que vous pouvez rencontrer dans votre travail. Certaines de ces catégories se chevauchent et vous rencontrerez des problèmes qui ne sont pas directement traités dans le Code. Assurez-vous de connaître les règles qui s'appliquent à vous. Si vous n'êtes pas sûr, demandez l'aide d'un responsable, du Personnel et de la Performance, du Service Juridique ou de l'équipe Éthique et Conformité. Rappelez-vous le « Pouvoir du Nous » : nous allons plus loin lorsque nous agissons ensemble.

Que se passe-t-il lorsque le Code est violé ?

Le non-respect du Code est une affaire sérieuse. Lorsque l'un d'entre nous enfreint le Code, cela peut mettre en danger d'autres employés, des consommateurs, le public ou la réputation de Kraft Heinz. Les violations du Code peuvent entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Dans le cas de violations très graves, il peut même y avoir des conséquences juridiques civiles ou pénales pour les personnes impliquées ou pour Kraft Heinz. Le non-respect du Code par les entrepreneurs ou les partenaires commerciaux peut entraîner la fin de leur relation avec Kraft Heinz.

Tout le monde chez Kraft Heinz doit respecter la loi

Bien que Kraft Heinz soit une Société États-Unis, nous sommes une multinationale et nous exerçons nos activités dans plus de 100 pays à travers le monde. En tant que telle, nous sommes tous soumis à une multitude de lois et de règlements qui couvrent notre travail partout où nous exerçons nos activités. Pour de nombreuses questions, nous sommes tenus de respecter les lois et réglementations américaines, même lorsque nous menons des activités en dehors des États-Unis. Si les pratiques ou coutumes locales entrent en conflit avec notre Code et la loi, nous devons toujours se conformer à notre Code et la loi. Le Service Juridique de Kraft Heinz peut vous conseiller si vous avez des questions.

Responsabilités de chacun chez Kraft Heinz

- Agissez de manière éthique, en incarnant notre valeur « Nous faisons ce qui est juste. » Faire preuve de discernement et réfléchir avant d'agir.
- PARLEZ SI vous voyez ou soupçonnez une mauvaise conduite ou un comportement contraire à l'éthique.
- Souvenez-vous du « Pouvoir du Nous » - Demander de l'aide lorsque vous êtes dans l'incertitude.
- Comprenez et respectez ce Code, les politiques et procédures de Kraft Heinz et toutes les lois applicables qui s'appliquent à votre travail chez Kraft Heinz.
- Effectuez rapidement toutes les formations qui vous sont assignées sur le Code et d'autres sujets liés à l'éthique et à la conformité.
- Cooprez pleinement lorsque vous répondez à une enquête ou à un audit.

Responsabilités des gestionnaires et des dirigeants de Kraft Heinz

Les dirigeants de Kraft Heinz vivent le « pouvoir du Nous. »

- Donnez l'exemple. Montrez ce que signifie faire ce qui est juste.
- Créer un environnement dans lequel votre équipe se sent à l'aise d'avoir des conversations sincères et authentiques. Assurez-vous que votre équipe se sent à l'aise de soulever des préoccupations sans crainte de représailles.
- Aidez votre équipe à comprendre ses responsabilités en vertu du Code, des autres politiques de l'entreprise et des lois applicables. Demandez de l'aide si vous ou les membres de votre équipe avez des questions sur la façon de faire ce qui est juste.
- Créez des occasions de discuter du Code et de renforcer l'importance de l'éthique et de la conformité avec votre équipe.
- Rappelez aux employés que la façon dont nous obtenons nos résultats est tout aussi importante que les résultats eux-mêmes.
- Travaillez avec empathie et attention en écoutant votre équipe et soutenir les employés qui posent des questions ou soulèvent des préoccupations.
- N'exercez jamais de représailles de représailles ou ne laissez les autres membres de l'équipe exercer des représailles contre quiconque fait part d' une préoccupation ou une question.

Les responsabilités des fournisseurs et des autres partenaires commerciaux de Kraft Heinz

- Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils travaillent comme de véritables partenaires des engagements de Kraft Heinz de mener ses activités avec intégrité et de manière éthique.
- Tous les fournisseurs et partenaires commerciaux de Kraft Heinz doivent veiller à respecter Principes Directeurs des Fournisseurs de Kraft Heinz.

Modifications du Code

Nous sommes conscients que notre code ne couvrira pas toutes les circonstances possibles, en particulier lorsque des difficultés surviennent avec des contrats ou des lois locales. Kraft Heinz se réserve le droit de modifier le Code si nécessaire.

Questions et Réponses :

Q: *Je suis manager. Que dois-je faire si un membre de mon équipe vient me voir avec une question ou une préoccupation liée au Code ?*

R: Écoutez attentivement et accordez toute votre attention à l'employé. Demandez des éclaircissements pour vous assurer de comprendre les préoccupations de l'employé. Répondez à toutes les questions, si vous le pouvez, mais ne vous sentez pas obligé de donner une réponse immédiate. Demandez de l'aide, si vous en avez besoin, auprès d'un autre responsable, des ressources de la Société telles que l'équipe Éthique et Conformité ou Personnel et Performance.

Si un employé soulève une préoccupation qui pourrait nécessiter une enquête en vertu du Code, contactez une personne compétente de la Société comme l'équipe Éthique et Conformité ou Personnel et Performance pour signaler le comportement.

Comment soulever une préoccupation ou demander des conseils

Nous avons tous la responsabilité de nous exprimer lorsque nous avons des questions sur la façon d'adopter les bonnes pratiques ou lorsque nous voulons signaler un problème.

Si vous voyez quelque chose, dites-le le plus rapidement possible. Si vous attendez, la situation pourrait s'aggraver. Il est recommandé de vous identifier mauvais comportement, car cela nous permettra fournir un retour d'information et facilitera l'enquête sur ledit comportement.

Vous pouvez également signaler tout soupçon de mauvaise conduite ou poser des questions de manière anonyme en utilisant la ligne d'assistance éthique de Kraft Heinz. La ligne d'assistance Kraft Heinz, disponible sur kraftheinzethics.com, est accessible 24 h/24, 7 j/7, pour vous permettre de signaler vos problèmes ou de poser des questions, en ligne ou par téléphone. Le service d'assistance téléphonique de Kraft Heinz est géré par un tiers indépendant spécialisé dans le traitement des signalements confidentiels et anonymes des employés et des partenaires commerciaux. Lorsque vous faites un signalement par le biais de la ligne d'assistance, un formulaire en ligne sera envoyé à l'équipe Ethique et Conformité de Kraft Heinz afin de répondre à votre question ou préoccupation. Vous aurez la possibilité de définir un mot de passe qui vous permettra de vous reconnecter pour des communications ultérieures ou pour vérifier l'état d'avancement de votre dossier, tout en préservant l'anonymat de votre identité.

L'équipe Éthique et Conformité de Kraft Heinz examine tous les signalements de conduite répréhensible et s'assure que tout comportement susceptible de violer le Code, les politiques de Kraft Heinz ou la loi fait l'objet d'une enquête diligentée par le service approprié, en fonction de la nature du signalement. Après avoir fait un signalement, il se peut qu'un enquêteur vous contacte afin de recueillir davantage d'informations sur les faits à l'origine de votre signalement. Dans la mesure du possible, vous serez informé de la progression de l'enquête. Toutefois, pour des raisons de confidentialité, il se peut que vous ne receviez pas d'informations sur le résultat d'une enquête.

Où trouver de l'aide

Vous pouvez vous adresser à de nombreux endroits pour obtenir de l'aide. Toutes les interlocuteurs suivants peuvent vous aider :

- Votre responsable ou un autre responsable en qui vous avez confiance
- Votre responsable des ressources humaines ou un autre membre de l'équipe Personnel et de la Performance.
- L'équipe Éthique et Conformité de Kraft Heinz (ethics@kraftheinz.com)
- Le Service Juridique de Kraft Heinz
- Le service d'assistance téléphonique de Kraft Heinz

Questions et Réponses :

Q : *Quel type d'acte répréhensible voulez-vous que je signale ?*

R : Vous devez signaler tout acte qui pourrait constituer une violation de la loi, du Code ou des politiques de Kraft Heinz. Voici quelques exemples de problèmes qui peuvent se poser :

- des soupçons de discrimination ou de harcèlement ;
- des problèmes de sécurité des employés ou de violence sur le lieu de travail ;
- des problèmes de sécurité ou de qualité des aliments ;
- des irrégularités ou fausses déclarations en matière de comptabilité ou d'audit ;
- des faits de fraude, de vol, de corruption et d'autres pratiques commerciales frauduleuses ;
- des actes qui violent le droit de la concurrence ou des délits d'initiés ;
- des actes de violations des droits de l'homme ;
- des conflits d'intérêts réels ou potentiels ;
- informations sur les exigences légales des nations, des régions, des tribus, des états ou des municipalités qui s'appliquent à votre travail.

Pas de représailles

Nous savons qu'il faut du courage pour se manifester et faire part de ses préoccupations. Nous ne tolérerons pas de représailles à l'encontre de toute personne qui, de bonne foi, pose des questions, signale des problèmes ou contribue à une enquête sur une faute professionnelle. Vous devez signaler tout ce qui vous semble anormal, même si vous pensez que le problème est mineur ou même si vous n'êtes pas sûr. Vous êtes protégé contre les représailles si vous signalez un comportement répréhensible de bonne foi, même s'il s'avère que vous vous êtes trompé. Toute personne qui exerce des représailles est passible de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Si vous êtes victime de représailles ou si vous êtes témoin de représailles à l'encontre de quelqu'un d'autre, signalez-le immédiatement à l'équipe chargée de l'éthique et de la conformité (ethics@kraftheinz.com) ou à la ligne d'assistance téléphonique.

Questions et Réponses :

Q : *Que signifie le terme « représailles » ?*

R : Les représailles peuvent prendre de nombreuses formes, mais les plus courantes sont la réaffectation ou la rétrogradation, la réduction du salaire, le changement d'horaire ou d'équipe, ou le licenciement. Les représailles peuvent également inclure un comportement ou une attitude hostile envers un employé.

Q : *Comment puis-je faire un signalement en utilisant la ligne d'assistance Éthique de Kraft Heinz ?*

R : Rendez-vous sur KraftHeinzEthics.com. À partir de là, vous pouvez soit faire un rapport ou poser une question en utilisant le formulaire Internet, soit trouver le numéro de téléphone de la localité où vous vous trouvez, que vous pouvez utiliser pour contacter un représentant afin de faire un signalement ou de poser une question.

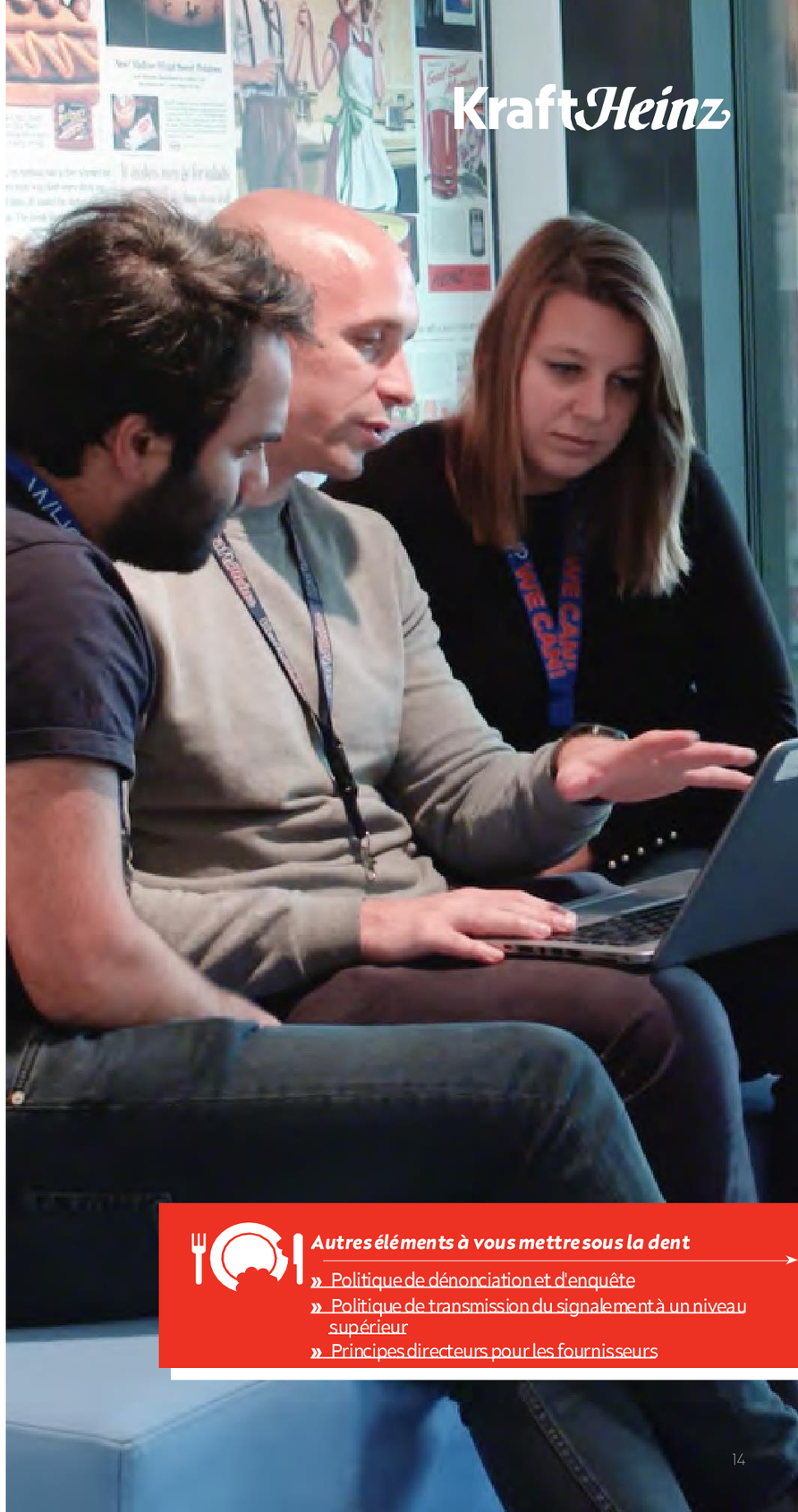

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- » Politique de dénonciation et d'enquête
- » Politique de transmission du signalement à un niveau supérieur
- » Principes directeurs pour les fournisseurs

Nous faisons ce qui est juste sur le lieu de travail.

Nos collaborateurs sont l'atout le plus important de Kraft Heinz. Chacun d'entre nous devrait avoir l'opportunité de participer au succès de Kraft Heinz. Nous maintenons un environnement de travail fondé sur la méritocratie, la dignité et le respect, et exempt de harcèlement et de discrimination.

Nous faisons ce qui est juste sur le lieu de travail

Nous exigeons la diversité.

Grâce à la diversité des parcours et des points de vue, nous sommes plus forts, plus intéressants et plus innovants. Nos employés reflètent d'innombrables dimensions de la diversité, et notre culture d'entreprise inclusive libère la créativité et l'innovation qui découlent de la diversité des équipes au sein de l'Entreprise.

Chez Kraft Heinz, nous nous efforçons de continuer à créer un environnement de travail où nos employés se sentent intégrés, où ils peuvent apporter leurs points de vue et leurs idées uniques et où ils peuvent évoluer professionnellement tout en donnant le meilleur d'eux-mêmes. En tant qu'entreprise, nous travaillons à la réalisation de nos aspirations en matière de diversité, d'inclusion et d'appartenance.

Aspirations : d'ici 2025, nous parviendrons à la parité hommes-femmes aux postes de direction de l'entreprise, à la parité démographique dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités et à une plus grande inclusion. Nous continuerons également à chercher des moyens de nous faire reconnaître à l'extérieur comme une entreprise qui se soucie de l'inclusion et qui la valorise. En agissant ainsi, nous continuerons à démontrer notre engagement à constituer des équipes diversifiées, dotées de forces uniques, qui s'épanouissent dans notre environnement inclusif.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Quel que soit votre statut chez Kraft Heinz, montrez l'exemple et favorisez une culture inclusive par vos actions et vos paroles.
- Respectez les différentes origines, cultures et idées que nous apportons chacun à notre entreprise.
- Quel que soit le poste que vous occupez, prenez des mesures dans votre travail pour contribuer à la réalisation de nos Aspirations.

Nous soutenons un lieu de travail respectueux et non discriminatoire

Tous les employés, les candidats à l'emploi et les partenaires commerciaux de Kraft Heinz doivent être traités avec respect, quels que soient leur race, leur couleur, leur origine ethnique, leur origine nationale, leur religion, leur âge, leur handicap, leur genre, leur identité ou identité sexuelle, leur orientation sexuelle, leur sexe, leur statut d'ancien combattant ou toute autre caractéristique protégée par la législation en vigueur. Toutes les décisions en matière d'emploi, y compris le recrutement, la formation, la promotion et la rémunération, ne doivent pas être discriminatoires et doivent être fondées sur les qualifications, les qualités et les capacités de chaque employé ou candidat. Nous nous épanouissons tous lorsqu'il n'y a pas de discrimination sur notre lieu de travail.

Nous ne tolérerons pas le harcèlement, qu'il soit sexuel ou non, quelle qu'en soit la nature, ou tout autre comportement offensant ou irrespectueux sur le lieu de travail, de la part de quiconque, y compris un superviseur, un employé, un entrepreneur ou un autre partenaire commercial de la Société. L'entreprise Kraft Heinz se conforme à toutes les lois en vigueur interdisant le harcèlement partout où elle exerce ses activités. Toutefois, quelles que soient les circonstances, nous ne tolérons pas les actes de harcèlement ou les comportements irrespectueux, qu'ils soient verbaux, visuels, physiques ou autres, qui font que les autres se sentent mal à l'aise ou malvenus au travail, ou qui créent un environnement de travail intimidant, offensant ou hostile. Le harcèlement est déterminé par l'impact de vos actions sur les autres, quelles que soient vos intentions. Si vous êtes victime de discrimination ou de harcèlement, ou si vous en êtes témoin, parlez-en et signalez-le.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Écoutez avec patience et empathie. Réfléchissez à la manière dont vos paroles ou vos actions seront perçues par les autres membres de notre entreprise.
- Communiquez avec les autres de manière professionnelle et respectueuse. Évitez de proférer des menaces, des injures ou d'élever la voix.
- Faites grandir les gens pour qu'ils atteignent leur plein potentiel. Embauchez, retenez et promouvez en respectant les règles, sur la base du mérite et des qualifications.
- Ne faites pas de discrimination et ne la tolérez pas.
- Respectez les lois sur le harcèlement et la discrimination et les politiques de Kraft Heinz. Vous devez savoir quels comportements sont considérés comme du harcèlement ou de la discrimination.

Questions et Réponses :

Q : *Mon manager s'énerve contre les membres de notre équipe lorsque nous n'atteignons pas notre objectif mensuel. Ce comportement relève-t-il du harcèlement ?*

R : Tout dépend de la situation, mais il semble que cela crée un environnement de travail négatif et viole l'obligation de se traiter mutuellement avec respect. Nous pouvons être en désaccord et nous tenir mutuellement responsables tout en continuant à nous traiter avec respect. Signalez vos préoccupations à Personnel et Performance, à l'équipe chargée Ethique et de la Conformité, ou faites un signalement au service d'assistance téléphonique de Kraft Heinz.

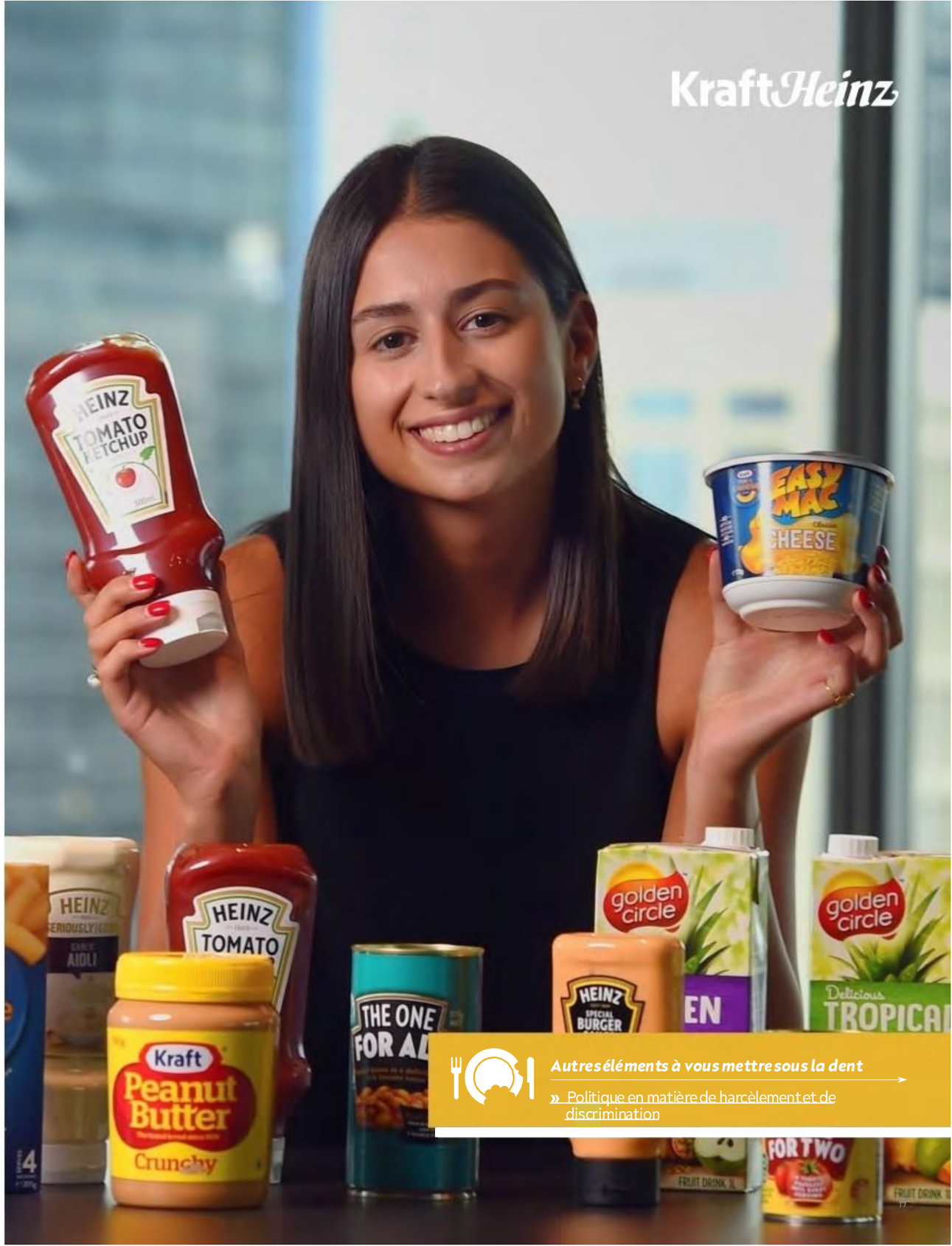

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique en matière de harcèlement et de discrimination

Nous exigeons la sécurité sur notre lieu de travail

Où que nous soyons, la sécurité doit toujours passer en premier. Nous nous engageons à fournir un lieu de travail sûr et sain à tous nos employés, à nos partenaires commerciaux et à toute autre personne se trouvant dans et à proximité de nos installations. Chacun d'entre nous est responsable du respect des règles et des pratiques en matière de santé et de sécurité qui s'appliquent à son poste travail et aux locaux où il exerce ses activités. Nous devons accomplir nos tâches de manière sûre à tout moment, notamment en portant l'équipement de protection individuelle approprié, en utilisant les machines uniquement selon les instructions et en prenant les mesures appropriées lorsqu'un risque pour la sécurité se présente.

Chacun d'entre nous doit se présenter au travail sans être sous l'influence de drogues ou d'alcool. N'oubliez pas que toute substance susceptible d'altérer notre jugement ou nos performances physiques peut, en fin de compte, nuire à nos collègues et aux consommateurs. Vous ne pouvez pas consommer de cannabis ou de drogues illégales dans les locaux de Kraft Heinz ou pendant votre journée de travail. Vous ne pouvez pas consommer d'alcool dans les locaux de Kraft Heinz ou pendant votre journée de travail, sauf lors des événements sociaux de Kraft Heinz où l'alcool est autorisé.

Nous ne tolérons pas les actes ou les menaces de violence, les brimades, le bizutage ou l'intimidation de quelque nature que ce soit, qu'ils soient physiques ou verbaux. Cela inclut tout acte qui pourrait amener une autre personne à se sentir menacée ou en danger.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Suivez les consignes de sécurité en vigueur sur chacun de nos sites. Vous êtes le garant de la sécurité et de la santé de votre environnement professionnel.
- Lorsqu'un risque ou un danger imprévu se présente, agissez rapidement et en toute sécurité pour le maîtriser et demandez immédiatement de l'aide.

Questions et Réponses :

Q : Je constate un risque pour la sécurité sur un poste de travail dans mon usine, dois-je le signaler au service d'assistance téléphonique Ethique ?

A : La sécurité est l'objectif de tous et tout danger doit être corrigé dès que possible. Vous devez d'abord signaler un risque potentiel pour la sécurité ou la qualité à votre superviseur à l'usine ou à un membre de l'équipe de sécurité locale afin que l'on puisse y remédier immédiatement. Si vous estimez ne pas avoir obtenu la réponse appropriée au niveau local, faites appel au service d'assistance téléphonique pour résoudre le problème.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- » Manuel de sécurité pour la gestion du risque opérationnel mondial
- » Règles de sécurité pour la gestion du risque opérationnel mondial
- » Matériel de formation sur la gestion du risque opérationnel mondial
- » Politique en matière de harcèlement et de discrimination
- » Politique mondiale en matière de Droits de l'Homme

Nous respectons les Droits de l'Homme

Kraft Heinz s'engage à respecter les Droits de l'Homme dans le cadre de ses activités et dans l'ensemble de sa chaîne de valeur mondiale. Nous savons que le respect des Droits de l'Homme est un élément essentiel d'une entreprise citoyenne et qui souhaite adopter les bonnes pratiques. Nous avons une politique de tolérance zéro à l'égard des violations des Droits de l'Homme dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Kraft Heinz exige de tous ses employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils adhèrent entièrement à sa politique mondial en matière de droits de l'homme. Dans le cadre de cette politique, nous respectons les normes suivantes :

- Nous interdisons toute forme d'abus, de corruption, de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail.
- Nous interdisons le travail des enfants et des mineurs.
- Nous interdisons la traite des êtres humains, le travail forcé ou involontaire en prison.
- Nous respectons les droits des travailleurs migrants et garantissons qu'ils ne seront pas menacés ou contraints d'accepter des conditions de travail indignes ou les empêchant de partir.
- Nous reconnaissons et respectons les droits à la liberté d'association et à la négociation collective.
- Nous reconnaissons et respectons les horaires de travail, les conditions de travail (y compris la santé et la sécurité) et les salaires justes, légaux et équitables.
- Nous exigeons que les travailleurs aient accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates. Les installations fournies comme logement aux travailleurs doivent être propres, sûres et correctement entretenues.
- Nous exigeons que toutes les procédures de recrutement et d'emploi des travailleurs se déroulent de manière légale et éthique.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Suivez ces principes et assurez-vous que nos partenaires commerciaux comprennent ce que l'on attend d'eux dans le cadre de la Politique Mondiale des Droits de l'Homme.

Aide à l'apprentissage :

La politique mondiale de Kraft Heinz en matière de Droits de l'Homme est guidée par des normes internationalement reconnues, notamment les principes directeurs des Nations Unies en matière de Droits de l'Homme, la Charte internationale des Droits de l'Homme et les principes énoncés dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique Mondiale en matière de Droits de l'Homme

Nous faisons ce qui en juste sur le marché.

Nous nous engageons à fournir des produits qui répondent aux attentes des consommateurs et à nos propres normes de qualité et de sécurité rigoureuses. La manière dont nous commercialisons nos produits auprès des consommateurs et dont nous communiquons avec nos collègues, nos clients et nos partenaires reflète notre engagement en faveur de l'intégrité et de la transparence.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- » Aliments de qualité et normes de fabrication
- » Politique mondiale en matière d'allergènes alimentaires
- » Norme d'entreprise pour le ketchup Heinz Tomate
- » Politique nutritionnelle
- » Normes mondiales pour les produits d'alimentation infantile

Nous préparons des aliments délicieux, sûrs et de haute qualité.

Nous rendons la vie délicieuse en fournissant des aliments délicieux, sûrs, de haute qualité et sains à nos consommateurs et à nos communautés. Nous nous efforçons de fournir en permanence des produits qui répondent aux attentes des consommateurs et à nos normes strictes. Nous nous engageons à fournir les avantages nutritionnels et la qualité alimentaire promis sur l'étiquetage et dans les publicités de nos produits.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Faites de la sécurité alimentaire une affaire personnelle : faites part immédiatement de toutes préoccupations concernant des risques potentiels pour la santé ou la sécurité.
- Ne contournez jamais les contrôles de qualité et ne prenez pas de raccourcis qui pourraient compromettre la qualité ou la sécurité de nos aliments.
- Conformez-vous à toutes les lois applicables en matière de sécurité des aliments et des produits de consommation partout où nous exerçons nos activités.
- Respectez tous les protocoles de santé et de sécurité alimentaires sur votre lieu de travail et réagissez rapidement en cas de problème pour garantir que chaque produit qui parvient à nos consommateurs soit de la plus haute qualité.

Questions et Réponses :

Q : *Que dois-je faire si je découvre un problème qui pourrait se traduire par la présence d'un allergène non déclaré, comme une erreur d'étiquetage ?*

R : Les allergènes non déclarés constituent un problème grave et exigent une action immédiate. Selon votre fonction, vous pouvez être amené à informer votre contact au Département Qualité et/ou lancer une enquête.

Q : *A-i-je la possibilité d'éteindre ou de mettre en pause les dispositifs de protection des produits qui ralentissent la production, comme les lecteurs de codes-barres qui ne cessent d'émettre de faux rejets ?*

R : Bien que les faux rejets soient frustrants, il est important d'en rechercher la cause. Si un scanner de codes-barres donne constamment de faux rejets, contactez votre superviseur et demandez de l'aide. Le non-respect de nos exigences en matière de sécurité alimentaire peut mettre les consommateurs en danger et entraîner un rappel.

Nous commercialisons nos produits de manière responsable

Les communications publiques de la Société, tout comme nos produits, reflètent notre engagement en matière d'intégrité et de transparence. Nous commercialisons, faisons de la publicité et étiquetons nos aliments de manière précise, responsable et transparente. Nous n'essayons jamais d'induire en erreur nos consommateurs en leur fournissant des informations incorrectes ou incomplètes sur nos propres produits ou ceux de quiconque.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Respecter toutes les lois sur le marketing et la publicité, en veillant à ce que nos affirmations soient fondées et que nos méthodes soient à la fois éthiques et légales.
- Commercialiser nos produits alimentaires de manière véridique et précise. Ne jamais utiliser la tromperie ou l'exagération.
- Prêter une attention particulière à la manière dont nos produits sont promus auprès des jeunes publics. L'honnêteté est la clé pour créer des attentes réalistes en matière de santé et de nutrition de l'enfant.

Questions et Réponses :

Q : *Nous développons un nouveau produit dont les ingrédients sont entièrement d'origine végétale. Nous aimerions vraiment le mentionner sur l'étiquette et faire savoir à nos consommateurs que notre produit est sain pour eux et meilleur pour l'environnement. Pouvons-nous décrire notre produit comme étant sain et utiliser un graphique de la planète pour souligner ces avantages?*

R : Toutes nos allégations doivent être justifiées et nous devons être conscients que nous utilisons des termes et des images (par exemple, des mots comme « sain» et « à base de plantes » et des images/graphiques qui peuvent impliquer des avantages environnementaux ou autres) d'une manière qui soit justement comprise par les consommateurs et conforme à toutes les exigences réglementaires applicables. Vérifiez toujours auprès des équipes locales chargées de l'étiquetage des produits et du Service Juridique avant d'utiliser de tels termes ou graphiques.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique de communication des entreprises publiques
» Politique mondiale en matière de médias sociaux

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- » Politique de communication des entreprises publiques
- » Politique mondiale en matière de médias sociaux
- » Politique de protection des informations

Sur le marché, nous faisons ce qui est juste

Nous communiquons de manière responsable

Kraft Heinz est une grande entreprise diversifiée, et il est important que nous envoyions des messages clairs et cohérents à nos collègues, à nos clients, à nos partenaires et au reste du monde. Les mots ont un pouvoir et un sens, et lorsque vous réfléchissez au nombre de façons dont les mots peuvent être partagés et avoir un impact sur une entreprise bien aimée comme la nôtre, vous commencez à comprendre l'importance d'envoyer un message clair d'une seule voix.

Afin de garantir que nous ne transmettons que des informations exactes et complètes au public, aux autorités de régulation et aux autres parties prenantes, nous avons désigné des personnes qui seront les porte-parole officiels de notre entreprise. À moins que vous n'y soyez autorisé, ne faites aucune déclaration publique au nom de Kraft Heinz.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Transmettez toutes les demandes des médias et les demandes d'information du public à l'équipe des affaires générales.
- Adressez toutes les demandes d'informations financières aux services chargés des relations avec les investisseurs et des déclarations externes.
- Adressez toutes les demandes de renseignements émanant de contacts gouvernementaux et de régulation au de régulation.
- Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux :
  - › Lors de votre utilisation des plateformes sociales à des fins professionnelles ou des réseaux sociaux à des fins personnelles, si vous vous êtes identifié en tant qu'employé de Kraft Heinz, conformez-vous à notre Politique Mondiale Réseaux Sociaux. Gardez toujours à l'esprit-vos actes sont le reflet de la Société, alors agissez en conséquence.
  - › Lorsque vous publiez quoi que ce soit sur Kraft Heinz, évitez la « confusion par la tromperie » en vous identifiant clairement comme un employé de Kraft Heinz.
  - › Indiquez clairement que toutes les opinions que vous exprimez sur notre Société sont les vôtres et ne reflètent nullement celles de Kraft Heinz.
  - › Ne dévoilez aucune information commerciale confidentielle relative à notre entreprise, à nos clients, à nos partenaires commerciaux ou à nos fournisseurs.
  - › Ne publiez rien qui soit discriminatoire ou qui puisse constituer une menace ou une forme d'intimidation, de harcèlement ou de rudoiement.

Nous exerçons une concurrence loyale

Chez Kraft Heinz, c'est en faisant le bonheur de nos clients et en osant faire mieux chaque jour que nous gagnons. Nous exerçons une concurrence loyale et, nous respectons les normes d'intégrité les plus strictes du monde entier. Nous gagnons nos parts de marché en toute loyauté et n'abusons pas des positions de marché que nous avons gagnées.

Des lois antitrust ou sur la concurrence sont en vigueur dans le monde entier et réglementent les comportements concurrentiels. Ces lois sont complexes et diffèrent d'un pays à l'autre, mais elles ont en commun le même objectif : protéger les consommateurs et leurs choix en veillant à ce que les entreprises se livrent une concurrence loyale fondée sur leurs mérites. Chez Kraft Heinz, nous nous engageons à respecter pleinement toutes les lois antitrust ou sur la concurrence en vigueur partout où nous exerçons nos activités. En cas de violation des lois antitrust, les sanctions sont sévères et Kraft Heinz s'exposerait alors à des amendes importantes et à d'autres sanctions pécuniaires. Outre cela, nombreux sont les pays dans lesquels les employés qui enfreignent la loi s'exposent à des poursuites pénales, y compris à des peines d'emprisonnement.

La politique mondiale de Kraft Heinz en matière de droit antitrust et de droit de la concurrence définit les principes directeurs généraux qui permettront de garantir le respect des lois antitrust et sur la concurrence dans toutes les juridictions où nous exerçons nos activités.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Que ce soit de manière formelle ou informelle, ne convenez jamais avec des concurrents ou des vendeurs des actions suivantes :
  - › augmenter, établir ou fixer des prix ;
  - › se répartir des marchés, des territoires ou une clientèle ;
  - › empêcher une autre Société d'entrer sur le marché ;
  - › refuser de traiter avec un concurrent, un fournisseur ou un client spécifique ;
  - › essayer d'influer sur le résultat d'un appel d'offres ;
  - › restreindre la production, les ventes ou le rendement.
- Évitez toutes les activités qui semblent ne serait-ce qu'entraver le libre-échange. Dans toutes vos communications écrites et verbales, faisant référence à notre entreprise ou à nos concurrents, veillez à adopter un ton professionnel. Abstenez-vous de tout langage qui pourrait être interprété comme un encouragement à un comportement anticoncurrentiel ou un dénigrement de tiers.
- Recueillez des informations sur le marché de manière responsable sans chercher à obtenir ou à analyser les informations confidentielles d'autres entreprises.
- Consultez immédiatement le Service Juridique si vous avez des questions sur les comportements autorisés par la loi.

Questions et Réponses :

Q : *Vous assistez à un salon commercial et un représentant commercial d'un concurrent commence à discuter du nombre de fournisseurs qui ont augmenté leurs tarifs récemment. Le représentant commercial du concurrent mentionne que si chacun applique une hausse de prix, les augmentations de tarifs des fournisseurs ne nuiront à aucune entreprise en particulier. Comment réagir ?*

R : Ce que le représentant commercial du concurrent a suggéré constitue une violation des lois antitrust ou sur la concurrence et peut donner lieu à des poursuites pénales à l'encontre de Kraft Heinz et de vous-même. Expliquez au représentant commercial que de tels propos vont à l'encontre de la politique de Kraft Heinz et mettez fin à la conversation immédiatement. Prenez ensuite contact avec le Service Juridique de Kraft Heinz pour signaler le problème sans attendre.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique mondiale en matière de droit antitrust et de droit de la concurrence

Dans nos activités commerciales, nous faisons ce qui est juste.

Nous nous engageons à gérer notre entreprise avec le plus haut degré d'exactitude, d'exhaustivité et d'intégrité. Nous protégeons les actifs, l'équipement, la propriété intellectuelle de Kraft Heinz et toutes les informations confidentielles de Kraft Heinz, ainsi que les informations confidentielles qui nous sont confiées par nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux.

Dans nos activités commerciales, nous faisons ce qui est juste

Nous veillons à garantir des livres, registres et contrôles précis et fiables.

Nous veillons à ce que tous les livres et registres de Kraft Heinz soient tenus dans le plus grand souci d'exactitude, d'exhaustivité et d'intégrité. Pour être en mesure de prendre des décisions commerciales judicieuses et opportunes, nous nous appuyons sur nos livres financiers et nos registres commerciaux. De même, nous savons que nos investisseurs se basent sur nos livres et registres pour se faire une idée précise de la situation de la Société.

Dans le cadre de nos tâches habituelles, nous générons tous des documents, comme la préparation de notes de frais, la rédaction de contrats et de propositions, la transmission de feuilles de présence ou l'envoi d'e-mails. Il est essentiel que ces documents reflètent fidèlement la situation et qu'aucune information ne soit déformée ou omise. Une fausse déclaration, aussi minime soit-elle, peut nuire à la réputation de Kraft Heinz et ébranler la confiance de nos clients, de nos investisseurs et du public.

Kraft Heinz ne tolère aucune fraude de la part de ses employés, de ses dirigeants, administrateurs, sous-traitants ou partenaires commerciaux tiers. Il est question de fraude lorsqu'une personne ment (ou omet des informations) sur un fait matériel dans le but de voler de l'argent ou des biens. Dès lors qu'une éventuelle fraude est détectée, nous devons la signaler en temps utile, nous efforcer d'en comprendre la cause profonde et y remédier pour éviter qu'elle ne se reproduise.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Transmettez aux administrateurs, aux employés, aux consultants et aux conseillers de la Société chargés de la préparation des déclarations obligatoires de la Société, des informations exactes et complètes.
- Enregistrez toutes les informations financières et les transactions commerciales avec précision et exhaustivité, dans la période appropriée et en temps voulu, et conformez-vous aux contrôles et procédures de divulgation de la Société.
- Veillez à la conformité des registres et des comptes aux principes comptables généralement admis et à notre système de contrôle interne.
- Soyez clair, professionnel et précis lors de la création de documents, y compris des e-mails, des messages instantanés ou des SMS.
- Ne dissimulez ni ne détruisez jamais des documents ou des dossiers qui font l'objet d'une enquête ou qui peuvent être utilisés dans une procédure officielle.
- Conservez et détruisez les documents conformément à nos politiques de gestion des documents, aux dispositions légales applicables et au calendrier de conservation des documents.

Nous veillons à à garantir des livres, registres et contrôles précis et fiables. *(suite)*

Questions et Réponses :

Q : *Je travaille au service des ventes et je n'ai pas encore atteint mon objectif trimestriel. Comme je veux éviter d'avoir des ennuis avec mon chef, j'ai l'intention de suggérer à mon meilleur client de commander un produit dont il n'a pas besoin maintenant et ainsi, de réduire ses commandes ultérieures. Je peux faire ça, n'est-ce-pas ?*

R : Non. Ce que vous attendez de votre client est un type de fraude à la comptabilisation des revenus qui violerait notre Code et pourrait entraîner des états financiers inexacts. Non seulement cette demande serait susceptible de nuire à notre relation avec nos clients, mais elle entacherait aussi la réputation que nous avons d'agir en faisant ce qui est juste.

Q : *Je travaille comme agent de maintenance dans une usine de fabrication de Kraft Heinz. Chaque mois, nous avons, pour la maintenance, un objectif budgétaire que nous avons du mal à respecter. Mon patron m'a demandé de retarder la confirmation de certaines des marchandises que nous recevons à la fin de chaque mois afin que les chiffres de notre budget de maintenance semblent inférieurs à ce qu'ils sont en réalité. Au premier du mois, nous scannons les marchandises comme étant « reçues » sur nos quais et enregistrons rapidement ces dépenses. Est-ce autorisé ?*

R : Non. Ce que vous décrivez est un type de fraude comptable appelé « réception différée des marchandises » qui viole notre Code et serait susceptible d'entraîner une inexactitude des états financiers. Pour permettre une comptabilisation correcte des marchandises, vous devez contacter le contrôleur de l'usine ou le responsable financier de votre région.

Aide à l'apprentissage :

Exemples de types de fraudes

- Falsification d'informations financières dans nos livres et registres.
- Accélération ou report des coûts au mépris des principes comptables généralement admis (PCGA).
- « Bourrage de canaux » (aussi appelé « trade loading » ou « channel stuffing »), c'est-à-dire le fait de gonfler ou de dégonfler les ventes trimestrielles ou annuelles en avançant ou en retardant les expéditions ou en vendant intentionnellement des quantités supérieures aux besoins du client.
- Signature de toute lettre annexe ou de tout autre document qui modifie ou interprète un accord ou un contrat existant avec un client sans examen et approbation préalables du Service Juridique de Kraft Heinz.
- Modification des chiffres de fabrication pour atteindre les objectifs de productivité.
- Présentation de fausses informations médicales pour obtenir des prestations d'invalidité.
- Fausse déclaration du temps de travail dans le but d'augmenter son salaire ou d'éviter des mesures disciplinaires liées à un retard ou à une absence au travail.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique de conservation des dossiers
» Politique en matière de responsabilité financière
» Politique de lutte contre la fraude

Pour toute autre question concernant les politiques en matière de comptabilité financière, veuillez vous adresser au propriétaire de la politique ou à l'expert en la matière identifié dans chaque politique, ou contacter le contrôleur de gestion de votre zone ou le responsable des contrôles internes.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique de protection des informations
» Politique d'utilisation des systèmes

Nous protégeons les actifs, les équipements et les ressources de la Société et veillons à leur utilisation adéquate

Chez Kraft Heinz, « nous assumons la responsabilité de nos actes ». Cela signifie que notre mission est de protéger les actifs, les équipements et les ressources de Kraft Heinz contre l'endommagement, la perte, la mauvaise utilisation et le vol. Nous devons prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger les actifs, les équipements et les ressources de la Société contre le vol, la destruction ou toute autre perte et pour veiller à ce qu'ils ne soient pas gaspillés, mal utilisés ou détournés.

Le terme « actifs de la Société » englobe les actifs informationnels, tels que les informations commerciales confidentielles et exclusives et la propriété intellectuelle (y compris nos marques de valeur). Le terme « équipement de la Société » englobe les équipements physiques tels que les matériaux, les fournitures, les logiciels, les stocks, les équipements, les ordinateurs, l'accès à Internet et les technologies. Le terme « ressources de la Société » englobe les ressources financières, telles que le capital, et les ressources non financières, telles que le temps dû à la Société pendant la journée de travail.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Protégez tous les actifs, les équipements et les ressources de la Société qui vous sont confiés contre la perte, le vol, l'endommagement, le gaspillage ou la mauvaise utilisation.
- N'utilisez jamais les actifs de Kraft Heinz pour une quelconque activité extérieure ou pour un gain personnel.
- Utilisez tous les actifs, les équipements et les ressources de la Société aux fins professionnelles prévues. Une certaine utilisation personnelle peut certes être autorisée, mais elle doit toujours être légale, éthique et raisonnable et ne doit pas interférer avec votre travail.
- N'utilisez pas les ressources ou les biens de Kraft Heinz pour télécharger, visualiser ou envoyer des contenus jugés obscènes, offensants, discriminatoires, diffamatoires ou autrement illégaux ou contraires à l'éthique.
- Prenez les précautions qui s'imposent pour éviter de perdre ou d'égarer des informations confidentielles (ou des ordinateurs portables, des smartphones ou d'autres articles contenant ces informations), ou de les laisser sans surveillance.
- Évitez de discuter d'informations confidentielles ou de tout autre sujet sensible dans les lieux publics (par exemple, dans les avions, les ascenseurs et les restaurants) où d'autres personnes pourraient vous entendre.

Questions et Réponses :

Q : *En rentrant du bureau, je me suis fait voler mon ordinateur portable Kraft Heinz dans mon sac. Que dois-je faire ?*

R : Transmettez immédiatement cette information au service informatique afin que les mesures nécessaires pour protéger les informations confidentielles contenues dans l'ordinateur portable soient prises.

Nous respectons la vie privée de nos partenaires

Le respect de la vie privée de nos consommateurs, ainsi que celle de notre personnel et de nos partenaires commerciaux étant notre priorité, nous faisons preuve de prudence dans le traitement de leurs informations personnelles. Nous savons qu'il est important de préserver la sécurité des données à caractère personnel et de les utiliser de manière éthique et conformément à leurs attentes. Nous respectons toutes les lois et réglementations applicables régissant la confidentialité des données partout où nous exerçons nos activités.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Respectez la confiance que les particuliers et les partenaires commerciaux nous accordent et traitez leurs données en conséquence.
- Assurez-vous que nous ne collectons que les données dont nous avons besoin à des fins commerciales légitimes et que nous ne les conservons que le temps nécessaire.
- Indiquez clairement quelles informations personnelles nous collectons, pourquoi nous les collectons et comment nous les utiliserons.
- Protégez toutes les informations contre tout accès ou toute divulgation non autorisés. Signalez immédiatement tout accès non autorisé ou toute divulgation de données connus ou suspectés.
- Respectez toutes les lois et toutes les politiques de Kraft Heinz en matière de protection des données et de confidentialité.

Questions et Réponses :

Q : *Avec un fournisseur, nous travaillons au développement d'un site de commerce électronique. Contrairement à notre fournisseur, nous n'aurons pas accès aux informations personnelles des clients. Que devrais-je faire ?*

R : Il nous incombe de veiller à ce que nos fournisseurs protègent les informations personnelles des clients, tout comme il nous incombe de protéger ces informations nous-mêmes. Pour savoir quelles mesures vous devez prendre, contactez l'Equipe chargée de la Confidentialité des Données, le Service Juridique ou l'Equipe chargé de la Sécurité des Informations.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique générale de conservation des données
» Politique de conservation des données concernant les employés

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique en matière de délits d'initiés
» Informations sur les périodes de négociation autorisées

Dans nos activités commerciales, nous faisons ce qui est juste

Nous n'utilisons pas les informations privilégiées au profit de gains personnels

Dans le cadre de notre travail chez Kraft Heinz, nous pouvons avoir accès à des informations sur notre Société (ou sur nos fournisseurs ou partenaires commerciaux) qui ne sont pas connues du grand public. Le nom donné à ce type d'informations est « informations privilégiées ». L'achat ou la vente d'actions ou d'autres types de titres de la Société sur la base d'informations privilégiées, ou le partage de ces informations avec une autre personne susceptible d'acheter ou de vendre des titres sur la base de ces informations, est illégal et contraire au Code. En protégeant les « informations privilégiées » et en évitant de les utiliser à mauvais escient, nous contribuons à l'équité des marchés et protégeons la réputation que nous avons d'agir comme il se doit.

Une information privilégiée est une information importante non publique. Le terme « informations importantes » recouvre les informations susceptibles d'influer sur la décision d'une personne quant à l'achat, la vente ou la détention de titres Kraft Heinz (ou d'une autre Société). La notion de « non publique » implique que l'information n'a pas été largement diffusée au public (par exemple, par le biais d'un enregistrement public déposé auprès d'une autorité de réglementation des titres, de la publication d'un communiqué de presse ou de la divulgation de l'information dans la presse nationale).

Quelle que soit la manière dont nous obtenons des informations privilégiées, nous ne pouvons pas les utiliser à des fins personnelles d'enrichissement ni les divulguer à d'autres sans en avoir reçu l'autorisation de Kraft Heinz. Cette même règle s'applique aux informations privilégiées concernant d'autres Sociétés, y compris nos fournisseurs et partenaires commerciaux, si ces informations sont obtenues dans le cadre d'un emploi ou de l'exécution d'un service pour le compte de la Société.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- N'achetez ou ne vendez jamais de titres de Kraft Heinz (ou de toute autre Société cotée en bourse) lorsque vous êtes en possession d'informations privilégiées ou pendant les périodes d'interdiction de négociation.
- Avant de procéder à l'achat ou à la vente de titres Kraft Heinz, assurez-vous que vous n'êtes soumis à aucune interdiction de négociation ni à aucune autre restriction sur les opérations. En cas de doute, contactez le Service Juridique.
- Pour quelque raison que ce soit, ne divulguez aucune information privilégiée à quiconque en dehors de la Société (y compris les membres de votre famille ou vos amis). Si cette personne utilise ces informations pour effectuer des transactions sur le marché boursier, vous êtes légalement responsable de l'avoir « tuyautée » et vous pourriez être passible de sanctions pénales allant jusqu'à l'emprisonnement.

Questions et Réponses :

Q : *Pourriez-vous donner quelques exemples d'informations importantes non publiques ou d'informations privilégiées ?*

R : Des informations qui n'ont pas été divulguées au grand public. Voici quelques exemples de ce type d'informations :

- fusions, acquisitions ou cessions ;
- changements au sein de la haute direction ;
- nouvelles gammes de produits ;
- résultats financiers prévisionnels ;
- plans stratégiques d'activité ;
- poursuites en instance.

Nous protégeons notre propriété intellectuelle et nos informations confidentielles

La propriété intellectuelle de Kraft Heinz, notamment nos marques de commerce (marques), la conception de nos emballages, nos logos, nos inventions, nos brevets, nos secrets commerciaux (comme nos délicieuses recettes), nos noms de domaine et nos droits d'auteur constituent des actifs précieux de la Société et doivent être protégés.

Vous ne devez jamais autoriser un tiers à utiliser nos marques de commerce ou d'autres propriétés intellectuelles sans l'autorisation requise et le document juridique correspondant en vigueur et approuvé par notre Service Juridique. Votre utilisation de nos marques doit être appropriée et ne doit jamais prendre un caractère dégradant, diffamatoire ou autrement offensant. De même, vous devez respecter la propriété intellectuelle des tiers.

En tant qu'employé de la Société, tout ce que vous créez, en tout ou en partie, dans le cadre de vos fonctions et/ou grâce au temps, aux ressources ou aux informations de la Société, appartient à Kraft Heinz, sauf si la loi l'interdit. Par exemple : les inventions, les idées, les découvertes, les améliorations, les œuvres d'art, les processus, les conceptions, les logiciels ou tout autre matériel à la création desquels vous contribuez ou dont vous êtes l'auteur dans le cadre de votre travail chez Kraft Heinz appartiennent à notre Société.

Outre cela, nous devons protéger toutes les informations confidentielles de Kraft Heinz, ainsi que les informations confidentielles que nous confient nos clients, nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Déterminez le type d'informations que vous traitez ou gérez, en fonction du risque potentiel que leur perte ou leur divulgation pourrait engendrer. Les informations confidentielles sont des informations qui, si elles venaient à être divulguées de manière inappropriée, pourraient causer un préjudice à Kraft Heinz. Les informations sensibles sont des informations qui, si elles venaient à être divulguées de manière inappropriée, pourraient causer un préjudice grave à Kraft Heinz.
- N'accédez aux informations non publiques, ne les utilisez, ne les stockez, ne les transférez ou ne les modifiez que lorsque vous avez de bonnes raisons professionnelles de le faire.
- Ne communiquez aucune information confidentielle à qui que ce soit, y compris à des partenaires commerciaux ou même à des membres de votre propre famille, sauf dans les cas suivants :
  - › La divulgation fait l'objet d'une autorisation écrite par votre supérieur hiérarchique ;
  - › La divulgation est liée à un besoin commercial légitime et clairement défini, et
  - › Fait l'objet d'un accord de confidentialité écrit approuvé par le Service Juridique.
- Si vous avez des doutes quant au niveau de risque des informations ou au niveau de protection nécessaire, contactez l'équipe de Sécurité des informations ou le Service Juridique de Kraft Heinz.
- Assurez-vous que tous les appareils que vous utilisez pour accéder aux informations de Kraft Heinz sont protégés par un mot de passe. Signalez immédiatement toute perte d'équipement ou d'informations à votre Service d'assistance informatique local et à votre responsable.
- Si vous pensez que quelqu'un enfreint les droits de propriété intellectuelle de Kraft Heinz ou de celle de l'un de nos partenaires commerciaux, informez-en le Service Juridique de Kraft Heinz dans les plus brefs délais.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique d'utilisation des systèmes informatiques
» Politique de protection des informations
» Politique mondiale de protection des secrets commerciaux

Nous protégeons notre propriété intellectuelle et nos informations confidentielles *(suite)*

Aide à l'apprentissage :

Exemples d'informations confidentielles

- Informations relatives à nos avantages concurrentiels, telles que les informations sur la clientèle, le marketing, les ventes, la tarification ou la stratégie de marque
- Informations financières, telles que les informations sur les budgets, les immobilisations, les données fiscales ou les audits, les prévisions, les données sur les résultats financiers, la planification des activités commerciales et leur stratégie
- Informations sur les vendeurs/fournisseurs, y compris les contrats

Exemples d'informations sensibles

- Informations strictement réglementées, telles que les données personnelles, les informations financières et les informations concernant l'origine ethnique ou le sexe
- Propriété intellectuelle telle que les recettes, les formules, les informations sur la recherche et le développement ou les processus de production exclusifs
- Informations concernant les fusions et acquisitions potentielles ou réelles
- Informations sur la couverture des matières premières
- Rapports sur des violations potentielles de la loi

Protection des Lanceurs d'alerte

- Cette obligation de confidentialité ne vous empêche pas de faire part de vos préoccupations concernant des violations potentielles du Code ou de la loi au sein de l'entreprise ou auprès d'une agence gouvernementale, que ce soit pendant ou après votre emploi. Il ne vous est pas interdit de déposer une plainte auprès d'une agence gouvernementale, de communiquer avec elle, de lui fournir des informations ou de participer à une enquête ou à une procédure.

Nous évitons les conflits d'intérêts

Chez Kraft Heinz, nous vivons le « Pouvoir du Nous ». Cela signifie que nous prenons des décisions et agissons dans le meilleur intérêt de Kraft Heinz plutôt que pour notre profit personnel. Nous devons éviter toute circonstance qui crée ou semble créer un avantage personnel indu par l'utilisation des biens, des informations ou des postes de la Société. Même l'apparence d'un conflit d'intérêts peut avoir de graves conséquences et ébranler la confiance que les employés, les partenaires commerciaux et le public accordent à la Société.

Nous devons divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel dès que nous en avons connaissance, afin que ces conflits puissent être traités et gérés de manière appropriée. Ces questions se posent notamment dans le cadre des relations personnelles et familiales, des emplois extérieurs, des opportunités d'entreprise, des intérêts financiers et de la participation à des conseils d'administration extérieurs.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

N'oubliez pas : si un conflit d'intérêts est divulgué, il peut être maîtrisé ! Déclarez tout conflit d'intérêts à votre Partenaire Commercial des Ressources Humaines, au Service Juridique de Kraft Heinz, à l'Équipe d'Éthique et de Conformité de Kraft Heinz, ou directement à KraftHeinzDisclosures.com.

Il est impossible de décrire tous les types de conflits d'intérêts possibles, mais voici quelques exemples de situations où les conflits sont fréquents :

- Vous avez un emploi extérieur chez un fournisseur ou un concurrent de Kraft Heinz.
- Un membre de votre famille, un partenaire romantique ou un membre de votre foyer travaille pour un fournisseur ou un concurrent de Kraft Heinz.
- Vous entretenez une relation personnelle ou romantique avec quelqu'un tout en ayant un lien hiérarchique direct ou indirect avec cette personne.
- Vous avez la possibilité d'influencer les décisions relatives à l'emploi (comme l'embauche ou le licenciement, l'octroi de promotions ou d'augmentations de salaire) d'un membre de votre famille, d'un partenaire romantique ou d'un membre de votre foyer.
- Vous faites partie (ou on vous a demandé de faire partie) du conseil d'administration d'une entreprise extérieure.
- Vous avez un intérêt financier ou un droit de propriété, direct ou indirect, dans une Société avec laquelle Kraft Heinz fait des affaires.

Aide à l'apprentissage :

Posez-vous les questions suivantes pour vous aider à comprendre si vous êtes confronté à une situation qui peut conduire à un conflit ou à la perception d'un conflit :

- Cela pourrait-il influencer mon jugement ou ma capacité à agir dans le meilleur intérêt de Kraft Heinz ?
- Cela ressemblerait-il à un conflit pour d'autres personnes au sein de Kraft Heinz, comme mes collègues ou mes subordonnés directs ?
- Qu'en penserait une personne extérieure à l'entreprise, comme un client, un fournisseur, un investisseur ou les médias ?

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique en matière de conflits d'intérêts
» KraftHeinzDisclosures.com

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- » Politique Mondiale en matière de Cadeaux et de Divertissements
- » Politique Mondiale en matière de Conflits d'Intérêts
- » Politique Mondiale en matière de Relations Gouvernementales et de Contributions Politiques
- » Politique Mondiale de Lutte Contre les Pots-de-Vin/et la Corruption

Nous traitons les cadeaux d'affaires et les divertissements de manière responsable

Nous accordons une grande importance à nos relations avec nos clients, nos fournisseurs et nos autres partenaires commerciaux. L'échange de cadeaux, de divertissements et d'autres formes d'hospitalité est un moyen courant de nouer des relations d'affaires. Toutefois, l'utilisation abusive de cadeaux et d'invitations peut entraîner des conflits d'intérêts réels ou apparents et accroître le risque de graves problèmes de corruption. Pour éviter ces problèmes, nous maintenons des restrictions appropriées sur l'offre et la réception de cadeaux et de divertissements.

En général, les employés de Kraft Heinz doivent éviter de donner des cadeaux ou d'en accepter de quiconque au cours de nos transactions commerciales, car les cadeaux augmentent le coût des transactions commerciales, peuvent avoir un impact sur les décisions commerciales et, dans certains cas, peuvent enfreindre la loi. Toutefois, dans certains cas, il peut être approprié d'offrir ou d'accepter des cadeaux de valeur modeste. La Politique mondiale de Kraft Heinz en matière de cadeaux et de divertissements fournit des conseils détaillés sur les types de cadeaux qui peuvent être appropriés et sur les approbations nécessaires. Tout cadeau offert à un partenaire commercial doit également être conforme à la politique de cadeaux du partenaire commercial. Il nous est également strictement interdit de solliciter des cadeaux ou des services pour nous-mêmes ou pour d'autres personnes, y compris des membres de notre famille ou des amis.

Le divertissement d'affaires est une situation dans laquelle des représentants de deux Sociétés ou entités distinctes (le bénéficiaire et le fournisseur) participent à un repas, un spectacle ou un autre événement et n'est pas considéré comme un cadeau interdit. Nous pouvons participer à des divertissements lorsqu'ils servent un objectif professionnel légitime et qu'ils sont strictement conformes à la Politique mondiale de Kraft Heinz en matière de cadeaux et de divertissements, ainsi qu'aux politiques de tout partenaire commercial qui participera également au divertissement. Tous les Divertissements Professionnels doivent être adaptés aux circonstances, et ne doivent pas être extravagants ou offensants. Soyez toujours prudent et éloignez-vous des situations où la réputation de la Société pourrait être ne serait-ce que légèrement atteinte, et signalez rapidement l'incident par le biais d'un canal de signalement de Kraft Heinz.

Dans de nombreux cas, il est illégal d'offrir des cadeaux, même modestes, ou des divertissements professionnels à des Représentants du Gouvernement. Par conséquent, tous les cadeaux et divertissements offerts aux Représentants du Gouvernement doivent être strictement conformes aux exigences et aux processus d'approbation de la Politique mondiale en matière de cadeaux et de divertissements, ainsi qu'aux dispositions de la Politique mondiale Anti-Corruption.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Faites toujours preuve de discernement et pensez à la façon dont votre comportement serait perçu par d'autres personnes à l'intérieur ou à l'extérieur de Kraft Heinz. Seriez-vous à l'aise de le lire en première page d'un journal national ?
- Assurez-vous que tout cadeau ou divertissement professionnel est acceptable dans le cadre des affaires, compte tenu des circonstances du secteur ou de la situation géographique.
- N'offrez ou n'acceptez jamais de cadeaux ou de divertissements excessifs ou somptueux.
- N'offrez ou n'acceptez jamais de cadeaux qui sont des espèces ou des équivalents d'espèces, comme des cartes-cadeaux.
- Ne demandez jamais à quelqu'un un cadeau ou un divertissement d'affaires, et si quelqu'un vous le demande, n'acceptez pas et signalez l'incident à un canal de signalement de Kraft Heinz.

Questions et Réponses :

Q : *En tant que manager, je ne suis pas à l'aise avec le fait qu'un un membre de mon équipe accepte des cadeaux ou des divertissements de la part de nos partenaires commerciaux, même s'il s'agit d'articles de valeur relativement faible. Que dois-je faire ?*

R : Vous pouvez définir une politique plus restrictive en matière de cadeaux ou de divertissements pour votre équipe. Veuillez communiquer cela à votre équipe par écrit, et informez également l'Équipe d'Éthique et de Conformité (ethics@kraftheinz.com) afin que nous soyons au courant de ces limites supplémentaires et que nous puissions aider les membres de votre équipe qui ont des questions

Q : *Comment puis-je savoir si un cadeau est d'une valeur raisonnable ?*

R : Cette réponse dépend de l'endroit où vous vous trouvez dans le monde. Selon la Politique mondiale en matière de cadeaux et de divertissements, les cadeaux d'une valeur de 25 dollars américains ou moins sont généralement considérés comme raisonnables. Cependant, certains départements commerciaux ou régions ont mis en place des limites plus strictes en raison de pratiques locales. Veuillez consulter la politique et si vous n'êtes pas sûr, demandez !

Nous ne tolérons pas les pots-de-vin et la corruption

Faire la bonne chose signifie qu'il n'y a pas de raccourcis pour réussir, jamais. Nous construisons notre Société par la confiance et nous pouvons célébrer nos succès ensemble. **Nous sommes l'une des entreprises alimentaires les plus appréciées au monde et notre réputation compte.**

Parce que nous faisons ce qui est juste, Kraft Heinz interdit toutes formes de corruption et de pots-de-vin, qu'elles impliquent un fonctionnaire ou un représentant du gouvernement ou toute partie commerciale, telle qu'un client ou un fournisseur. Les pots-de-vin peuvent prendre de nombreuses formes. Il peut s'agir d'une enveloppe remplie d'argent, mais aussi d'autres choses de valeur, comme un cadeau, un voyage, une faveur ou même un emploi. Nous ne devons jamais offrir ou accepter quoi que ce soit de valeur pour obtenir un avantage commercial, influencer une décision commerciale ou accélérer un processus et nous ne faisons pas affaire avec quiconque le fait. Refuser de fournir ou d'accepter des pots-de-vin est toujours la bonne décision - même si cela signifie que nous perdons des affaires. Nous nous conformons à la Loi Américaine sur les Pratiques de Corruption à l'étranger, à la Loi Britannique sur la corruption et à toutes les lois anti-corruption applicables dans le monde.

Cette interdiction s'applique à toute personne agissant en notre nom, y compris les fournisseurs, distributeurs, entrepreneurs, consultants et agents. Kraft Heinz peut être tenu responsable des actions entreprises par ses partenaires commerciaux, et nous devons nous assurer que ces derniers ne proposent ni n'acceptent de pots-de-vin en notre nom.

Cette interdiction de la corruption couvre également les paiements de « facilitation » ou de « graissage » versés à des fonctionnaires gouvernementaux afin d'accélérer des actions de routine telles que la délivrance de licences, de permis ou de visas.

Dans certaines parties du monde, les coutumes locales et les pratiques commerciales peuvent permettre d'offrir des cadeaux ou des divertissements aux représentants du gouvernement. Dans de tels cas, les employés doivent obtenir l'approbation préalable de l'équipe chargée de l'Éthique et de Conformité avant de fournir au représentant du gouvernement tout cadeau ou tout article de valeur ou de lui offrir tout divertissement ou toute hospitalité. Consultez la Politique mondiale en matière de cadeaux et de divertissements pour connaître les exigences spécifiques. En outre, toutes les contributions caritatives effectuées au nom de Kraft Heinz doivent être strictement conformes à la Politique de Kraft Heinz en matière de contributions caritatives.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Ne proposez, promettez ou offrez jamais quoi que ce soit de valeur (aussi minime soit-il) à un représentant du gouvernement ou à une autre partie commerciale afin d'obtenir un avantage commercial.
- Assurez-vous que nos partenaires commerciaux partagent nos normes élevées, respectent notre Code et toutes les lois pertinentes. Ne demandez pas, n'autorisez pas et ne permettez pas à un partenaire commercial de payer un pot-de-vin en votre nom ou au nom de Kraft Heinz.
- Enregistrez toujours les paiements effectués ou les reçus obtenus de manière précise et transparente, avec suffisamment de détails pour que la nature de ce qui est donné ou reçu soit claire. Nous ne tolérons aucune entrée fausse ou trompeuse dans nos livres et registres, en particulier si celles-ci sont falsifiées pour dissimuler des transactions inappropriées.
- Soyez attentif aux indicateurs de corruption. Ils peuvent signaler qu'une demande n'est pas ce qu'elle semble être. Il s'agit notamment de :
  - rabais importants et injustifiés ;
  - contrats de consultation vagues sans livrables clairs ;
  - un partenaire commercial qui manque de qualifications pour fournir les services offerts ;
  - un partenaire commercial qui a été recommandé par un représentant du gouvernement ;
  - un partenaire commercial qui demande que des paiements soient effectués à une autre partie en son nom.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- Politique Mondiale de Lutte Contre les Pots-de-Vin et la Corruption
- Politique Mondiale en matière de Cadeaux et de Divertissements
- Politique sur les Interactions entre les Gouvernements et les Contributions Politiques au niveau Mondial
- Politique de Diligence Raisonnable à l'égard des Partenaires Commerciaux Mondiaux
- Politique de Contributions Caritatives de Kraft Heinz

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- Politique mondiale en matière de commerce économique et de sanctions
- Politique commerciale des exportations mondiales
- Politique mondiale anti-diversion
- Politique de diligence raisonnable à l'égard des partenaires commerciaux mondiaux

Dans nos activités commerciales, nous faisons ce qui est juste

Diligence raisonnable des partenaires commerciaux

Kraft Heinz dispose d'un programme de diligence raisonnable fondé sur le risque, de tierce partie, de lutte contre les pots-de-vin et la corruption (ABAC) qui est géré par l'équipe d'Éthique et de Conformité. Les nouveaux partenaires commerciaux potentiels qui exercent des activités dans des zones à haut risque font l'objet d'un examen préliminaire et si des risques supplémentaires sont identifiés, des mesures de contrôle additionnelles seront prises à la discrétion du Responsable de la Conformité chargé de l'examen de diligence raisonnable.

Si votre partenaire commercial tiers potentiel rentre dans le champ d'application, il vous sera demandé au moment de l'installation de fournir les documents justificatifs qui permettront de mener à bien l'examen de diligence raisonnable.

Tous les sponsors commerciaux doivent comprendre leurs obligations dans le cadre du processus de diligence raisonnable des partenaires commerciaux en consultant la Politique de diligence raisonnable des partenaires commerciaux mondiaux de Kraft Heinz qui se trouve sur notre intranet.

Aide à l'apprentissage :

En vertu des lois anticorruption, les Agents publics comprennent, sans s'y limiter, les élus, les candidats politiques, les membres des familles royales, les ministres, les fonctionnaires, les militaires, les employés des organismes de réglementation, les employés des universités, des hôpitaux ou prisons gérés par l'État, ainsi que les conjoints ou les membres de la famille immédiate des personnes susmentionnées.

Nous respectons les règles du commerce international

En tant qu'entreprise mondiale, nous nous engageons à respecter toutes les lois du monde entier qui régissent le commerce international, y compris l'importation et l'exportation de nos produits. Ces lois affectent la manière dont nous vendons nos produits et dont nous faisons des affaires avec certains pays, entités ou individus. Si votre travail chez Kraft Heinz implique la circulation de produits, de services, d'informations ou de technologies au-delà des frontières internationales, assurez-vous de connaître et de respecter les lois et règles qui régissent ces transactions.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Assurez-vous que toutes les informations sont exactes lorsque vous fournissez la classification, l'évaluation, le pays d'origine ou d'autres données applicables lors du passage de frontières internationales.
- Respectez toutes les lois sur les sanctions applicables et les politiques de Kraft Heinz en matière de commerce international.
- Demandez conseil à l'Équipe chargée de l'Éthique et de la Conformité ou au Service Juridique de Kraft Heinz si vous avez des inquiétudes concernant une question liée au commerce.

Questions et Réponses :

Q : Notre Département Commercial est à la recherche de nouvelles opportunités commerciales sur de nouveaux marchés. Comment puis-je savoir où Kraft Heinz n'est pas autorisé à faire des affaires et quelles sont les autres règles qui affectent nos ventes ?

R : Contactez votre Représentant juridique local de Kraft Heinz ou l'équipe chargée de l'Éthique et de la Conformité pour obtenir de plus amples informations sur la manière de progresser sur les nouveaux marchés internationaux et pour savoir comment se conformer à toutes les lois commerciales internationales applicables.

Nous sommes une belle entreprise citoyenne.

Nous pensons que les entreprises et les marques mondiales ont le pouvoir de contribuer à façonner le monde pour le meilleur. Le cadre Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) de Kraft Heinz définit notre approche pour faire ce qui est juste dans la façon dont nous faisons des affaires chaque jour. Notre stratégie ESG est guidée par les domaines qui comptent le plus pour notre entreprise et nos parties prenantes et se concentre sur les domaines où nous pouvons avoir l'impact le plus significatif.

La stratégie ESG est guidée par trois grands piliers : gestion de l'environnement, approvisionnement responsable, ainsi que vie saine et soutien communautaire.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

- » Principes Directeurs pour les fournisseurs de Kraft Heinz
- » Politique mondiale en matière de Droits de l'Homme
- » Rapport de Gouvernance environnementale et sociale de Kraft Heinz

Nous sommes une belle entreprise citoyenne

Nous pratiquons une gestion responsable de l'environnement

Nous nous soucions activement de l'environnement, en créant des produits de haute qualité fabriqués de manière responsable. Nous nous attachons à protéger l'environnement partout où nous exerçons nos activités en réduisant notre empreinte opérationnelle par la conservation de l'eau, la réduction de la consommation d'énergie et des gaz à effet de serre, et la réduction des déchets dans l'ensemble de nos sites de production mondiaux. Nous soutenons également le passage à une économie plus circulaire et l'utilisation de matériaux plus durables dans nos emballages.

Nous nous approvisionnons de manière responsable

Chez Kraft Heinz, nous ne nous contentons pas de nous efforcer d'être meilleurs chaque jour dans le cadre de nos propres activités, mais nous travaillons avec l'ensemble de notre chaîne de valeur pour améliorer continuellement les facteurs sociaux et environnementaux. Nous nous consacrons à l'approvisionnement responsable et aux impacts connexes dans des domaines essentiels pour Kraft Heinz et ses parties prenantes. Ces principes sont énoncés dans les Principes Directeurs pour les fournisseurs de Kraft Heinz et comprennent des domaines d'intérêt tels que les Droits de l'Homme, la gestion de l'environnement, le bien-être des animaux et l'agriculture durable. Nous nous engageons également à renforcer nos programmes de diligence raisonnable et de gestion, tout en faisant des besoins de nos fournisseurs et de nos clients une priorité absolue.

Nous promouvons une vie saine et soutenons nos communautés

En tant que l'une des plus grandes entreprises de produits alimentaires et de boissons au monde, nous prenons au sérieux notre rôle qui consiste à faire en sorte que les gens disposent des aliments et de la nourriture dont ils ont besoin pour rendre leur vie délicieuse. Nous prenons ce que nous connaissons le mieux et ce que nous faisons bien - produire des aliments de haute qualité et de bon goût qui s'alignent sur divers choix de style de vie - et nous l'utilisons pour aider à changer des vies.

La campagne Kraft Heinz Micronutrient soutient la santé et le développement des enfants en faisant don de poudre de micronutriments - mise au point par les experts en science alimentaire et en nutrition de Kraft Heinz - contenant des vitamines et des minéraux essentiels. Nous travaillons ensemble en tant qu'employés pour aider à nourrir le monde en emballant et en expédiant des repas dans le cadre de cette campagne vers les pays en développement et en soutenant nos communautés dans le monde entier.

Nous avons établi des directives nutritionnelles Mondialees visant à améliorer les attributs de santé et de bien-être de notre portefeuille de produits.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Examinez et comprenez les Engagements ESG de Kraft Heinz, et mettez-vous au défi de respecter ces engagements dans votre travail.

Nous nous engageons dans des activités politiques de manière responsable

Kraft Heinz s'engage de manière responsable dans le processus politique des communautés où vivent et travaillent ses employés. Notre objectif est de veiller à ce que les fonctionnaires représentant notre personnel, nos produits et nos sites de production comprennent les questions qui ont un impact sur notre activité.

Les lois du monde entier peuvent exiger des individus ou des entreprises, qui interagissent avec des représentants du gouvernement, qu'ils se déclarent, ou restreindre les contributions politiques et autres soutiens d'entreprise aux candidats à des fonctions publiques. Nous nous conformons à toutes ces lois et réglementations locales régissant les interactions, le lobbying et les contributions politiques des entreprises.

Kraft Heinz encourage les employés à participer personnellement au processus politique dans la mesure où cela est conforme aux lois applicables. Lorsque vous vous engagez dans une expression politique individuelle ou apportez des contributions politiques personnelles, assurez-vous que votre engagement est personnel, et non pas au nom de Kraft Heinz. Kraft Heinz ne vous remboursera pas les contributions politiques que vous faites, et vous ne devez pas utiliser la réputation ou les actifs de Kraft Heinz pour vos activités politiques. Nous devons divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel dès que nous en avons connaissance, afin que ces conflits puissent être traités et gérés de manière appropriée. Ces questions se posent notamment dans le cadre des relations personnelles et familiales, des emplois extérieurs, des opportunités d'entreprise, des intérêts financiers et de la participation à des conseils d'administration extérieurs.

C'EST AINSI QUE NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTES

- Informez l'Équipe des Affaires Gouvernementales Mondiales avant d'engager ou de chercher à influencer ou à faire pression sur un représentant du gouvernement ou de fournir une contribution politique au nom de la Société.
- Certains employés et dirigeants de haut niveau de la de l'entreprise peuvent être empêchés de faire des contributions politiques personnelles dans certaines élections locales ou d'État aux États-Unis par certaines lois « payer pour jouer ». Contactez l'équipe chargée des Affaires Gouvernementales Mondiales si vous avez des questions sur l'applicabilité de ces dispositions à votre cas ou si vous envisagez de verser une contribution dans un État Américain doté d'une législation « payer pour jouer »

Questions et Réponses :

Q : *Je travaille avec une association professionnelle pour le compte de Kraft Heinz. Cette association professionnelle m'a demandé de contacter un élu local pour s'opposer à une proposition de taxe sur les boissons. Que dois-je faire ?*

R : Contactez l'Équipe chargée des Affaires Gouvernementales Mondiales avant de vous engager dans cette activité afin de vous assurer que cette politique est conforme à la position de la Société et que cette activité est conforme aux lois qui régissent les interactions gouvernementales là où vous vous trouvez.

Autres éléments à vous mettre sous la dent

» Politique sur les Interactions entre les Gouvernements et les contributions politiques au niveau mondial

» Indice CPA-Zicklin sur la divulgation et la responsabilité Politique des entreprises

Contactez la ligne téléphonique d'assistance Éthique de Kraft Heinz

Vous pouvez faire un rapport ou poser des questions sur le site web ou par téléphone.
La ligne d'assistance Éthique de Kraft Heinz est disponible
24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec un personnel tiers multilingue pour garantir la protection de votre confidentialité.

Consultez www.KraftHeinzEthics.com, appelez le 1-844-787-0364 aux États-Unis, ou trouvez un numéro local ci-dessous.*

Allemagne.....0800 -182-5080
Australie.....1-800 -952-520
Brésil.....0 -800 -878 -4035
Cambodge (2 étapes).....1-800 -881-001; 844-787-0364
Canada.....1-844-787-0364
Chili.....800 -914-469
Chine.....400 -120 -0059
Costa Rica.....800 -460 -0055
Égypte.....015 -01718256
Émirats Arabes Unis.....800 -012-0287
Espagne.....900 -751-126
États-Unis d'Amérique.....1-844-787-0364
France.....0800 -90 -87-01
Inde.....022-5032-3370
Indonésie.....021-31141483
Irlande.....0800 031 8466
Italie.....800 -826 -913
Japon.....0800 -500 -9524
Malaisie.....1-800 -80 -0011; 844-787-0364
Mexique.....800 -872-1645
Nouvelle-Zélande.....0800 -600 -644
Pays-Bas.....0800 -0234243
Philippines.....0253235545
Pologne.....800 -005 -436
Royaume-Uni.....0800 -031-8466
Russie.....8 -800 -301-86 -93
Singapour (SingTel) (2 étapes).....800 -001-1111; 844-787-0364
Singapour (Starhub) (2 étapes).....800 -001-0001; 844-787-0364
Thaïlande.....1-800-018-271
Turquie.....00-800 -492-40880146
Venezuela.....0212-3357549
Viêt Nam (2 étapes).....1-201-0288; 844-787-0364
l'Afrique du Sud 080 001 0861
Le Nigeria 0201 343 8953

Note: *les chiffres sont susceptibles de changer. Consultez le site www.kraftheinzethics.com pour obtenir les chiffres les plus récents.*

KraftHeinz